

Questions orales

M. le Président: Sauf votre respect, il me semble que c'est là une affirmation ou une allégation grave. Je demande au député de se rappeler que, s'il veut porter une accusation, il doit le faire dans les règles. Le député s'appuie peut-être sur des faits pour poser cette question et, bien sûr, son intervention se comprendrait, mais il semble que ce soit une allégation non fondée. Je demande au député de reformuler sa question.

M. Dionne: Monsieur le Président, je poserai donc la question suivante au ministre. Le ministre savait-il que, pendant qu'elle occupait le poste de président intérimaire du CN, la personne en question, M. Gallery, vendait en même temps de la publicité au CN ou en achetait à cette société?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai effectivement pris connaissance aujourd'hui des allégations dans le journal *The Globe and Mail* concernant M. Gallery. J'ai communiqué personnellement avec le président du conseil d'administration de la corporation, lui demandant de me faire rapport, personnellement. J'aviserai en temps et lieu, selon le rapport que je recevrai du président du conseil d'administration.

[Traduction]

M. Maurice A. Dionne (Miramichi): Monsieur le Président, je voudrais poser ma question supplémentaire au vice-premier ministre.

Le vice-premier ministre ordonnera-t-il immédiatement la tenue d'une enquête complète sur ce qui semble constituer un conflit d'intérêts flagrant qui profite à un ami personnel du premier ministre?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, comme mon collègue, le ministre des Transports, l'a dit au député en réponse à sa question précédente, il a demandé un rapport complet sur la question, qui lui a été signalée à la suite de la parution d'un article dans le *Globe and Mail*. Il présentera ce rapport à la Chambre en temps opportun. Bien sûr, il serait prématuré et injuste, et je sais que le député est une personne très impartiale, de prendre rapidement des décisions sans vérifier tous les faits.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au vice-premier ministre, qui sait sûrement que les Albertains ont été aux premières lignes dans la lutte contre la TPS au Canada. Il sait de plus que, de tous les députés du caucus conservateur, deux seulement se sont publiquement prononcés contre la TPS et qu'ils sont tous deux Albertains.

En réponse aux remarques faites par le ministre des Finances à la Chambre la semaine dernière, plusieurs Albertains ont demandé à débattre la question avec le ministre. Parmi ceux-ci, on compte M. Jerry Doyle, député provincial de West Yellowhead, M. Ace Cetinski, et la Chambre de commerce de Sherwood Park, un collègue conservateur du ministre et, sans doute, des milliers d'Albertains qui ne demandent pas mieux que d'avoir l'occasion de discuter de la TPS avec n'importe quel ministre.

Je demande au vice-premier ministre si le gouvernement accepte de discuter de la TPS avec les Albertains.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, plusieurs membres du gouvernement ont débattu cette question et en ont parlé publiquement. Le ministre d'État vient tout juste de participer à un grand rassemblement à Calgary. Le député d'Athabasca s'y est aussi rendu. Le ministre des Finances a déclaré, en répondant à une question hier, qu'il parcourrait tout le pays, y compris l'Alberta, pour parler de cette question, lors de tribunes téléphoniques, par exemple.

Si le député n'a pas obtenu copie du discours prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures il y a quelques semaines, je vais lui en procurer une, car il y expose très bien les faits.

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, je regrette profondément que le gouvernement ait, semble-t-il, rejeté toutes les demandes de débat des Albertains sur la TPS; ce n'est pas des discours ni des réunions qu'ils veulent, mais bien un débat sur la TPS.

M. Boyer: La Chambre des communes ne suffit donc pas? On peut en débattre ici même.